

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Apel des Lycées Saint-Marc

Lyon, le 2 septembre 2019

Chers membres Apel, chers parents,

Le Conseil d'Administration de l'Apel des Lycées Saint-Marc a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra **lundi 7 octobre à 19h30 au Lycée Saint-Marc, en salle Roussel, situé 10 rue Sainte-Hélène – Lyon 02, et dont l'ordre du jour sera le suivant :**

- De 19h30 à 19h45 : Partie statutaire
Présentation des nouveaux statuts du mouvement des Apel. Ceux-ci sont à votre disposition sur la page de l'APEL du site internet du Lycée Saint Marc ou à l'accueil de l'établissement.

Bien cordialement.

Valentine Mermet
Présidente de l'Apel des Lycées Saint Marc



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 07 OCTOBRE 2019

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile) _____

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) des Lycées Saint-Marc
dont le siège est à 10 rue Sainte-Hélène – 69002 LYON
donne, par les présentes, pouvoir à M. /Mme _____

demeurant à _____
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à au Lycée Saint-Marc, en salle Roussel, situé 10 rue Sainte-Hélène – Lyon 02 le 07 octobre 2019 à 19h30, afin de prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Fait à _____ le _____
(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)